BRIE NANGISSIENNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Recrutement

TECHNICIEN SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (H/F)

Grades : Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2e classe, Adjoint technique principal de 1e classe, Technicien, Technicien principal de 2e classe, Technicien principal de 1e classe

Composée de 20 communes et de 28 200 habitants, la Communauté de communes de la Brie Nangissienne est un territoire innovant, dynamique et solidaire qui se situe au cœur de la Seine-et-Marne (entre Melun et Provins, à 60 km de Paris).

La Brie Nangissienne recrute au plus tôt, un Technicien Service Public d'Assainissement Non Collectif (h/f). L'agent sera placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint du Territoire.

MISSIONS

Prestations de contrôle de l'Assainissement Non Collectif (ANC) :

- Suivi des obligations contractuelles du prestataire en charge des contrôles d'ANC (visite des installations, contrôle de conception et de bonne exécution...).
- Élaboration et validation des programmes prévisionnels des visites, en lien avec le prestataire et les mairies, suivi des interventions, consolidation des données.
- Tenue à jour des bases de données ANC, mise à jour des listings de riverains raccordables au réseau collectif, vérification des facturations correspondantes.
- Pré-instruction des dossiers de conception avant transfert au prestataire.
- Validation des contrôles réalisés, élaboration et envoi des attestations.

Prestations de maintenance des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) :

- Cahier des charges, consultation, suivi des entreprises retenues.

Patrimoine de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne :

- Suivi de la mise à jour des plans de réseaux et rejets suite aux travaux réalisés par la communauté de communes ou les administrés en zone ANC.
- Suivi de la mise à jour des bases de données clientèle, suite aux travaux réalisés (nature des matériaux des branchements, diamètre...).

Administration des dossiers du service :

- Traitement des demandes d'ANC, rédaction des autorisations, suivi des rejets.
- Gestion des contrôles de conformité à l'assainissement non collectif, rédaction des attestations de conformité et de non-conformité.
- Instruction des documents d'urbanisme (PC, CU, PA) pour les parties ANC.
- Traitement des demandes de riverains, interface avec les concessionnaires et les mairies le cas échéant.
- Réalisation de petites consultations pour travaux et prestations diverses.

Suivi de chantiers – Visites CETIE/ACTEAS :

- Présence aux visites des prestataires et suivi de la mise en œuvre des prescriptions.
- Suivi de la réalisation des travaux de mise en conformité sur le territoire, notamment les installations subventionnées.

PROFIL DES CANDIDATS

- Diplôme minimum Bac+2 requis avec une expérience dans le poste,
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques,
- Connaissances de la réglementation ANC et le fonctionnement des filières d'ANC,
- Connaissance des modes de gestion des services publics locaux,
- Connaissance dans la réglementation environnementale.

Date limite de candidature : 20/07/2025

Prise de poste : 04/08/2025

Type d'emploi : emploi permanent - vacance d'emploi

Temps de travail : temps complet, 1607 heures annuelles

Rémunération et avantages : Rémunération statutaire, régime indemnitaire (RIFSEEP). Aménagement du temps de travail (ARTT). CNAS, Chèques CADHOC, Titres restaurant, Participation à la prévoyance.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Yannick GUILLO
Président de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne
4 rue René Cassin ZI
77 370 Nangis

rh@brienangissienne.fr